

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal de Cobonne, le lundi 7 avril 2014, en mairie de Cobonne.

Présents : MM. José LOTHE, Raymond FARNIER, Mme Cécile MATHIEU, M. Fabrice MANGAULT, MM. Serge ALLAIN, Raphaël CUER, Mme. GAUTHIER Josiane, MM. Franck GENCEL, François LEROY, Thierry RAILLON, Dominique RENÉ.

Secrétaire de séance : Mme Cécile MATHIEU.

M. Le Maire lit le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 10 mars 2014.

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

M. Le Maire lit le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 30 mars 2014.

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

Par un vote à l'unanimité, le Conseil décide d'ajouter à l'ordre du jour une 9^e délibération déléguant au Maire, pour la durée de son mandat, les décisions concernant les marchés publics sans formalités préalables.

1^{ère} délibération : délégation au Maire d'attributions complémentaires.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2^e délibération : indemnités de fonction du Maire et des adjoints.

Le Maire donne connaissance du barème en vigueur (juillet 2010) pour les communes de moins de 500 habitants.

a) pour le Maire : 17% de la valeur de l'indice brut mensuel 1015 dont le montant est 3801, 47 €, soit une indemnité brute mensuelle de **646, 25 €**.

b) pour chaque Adjoint : 6, 6% de la valeur de l'indice brut mensuel 1015 dont le montant est 3801, 47 €, soit une indemnité brute mensuelle de **250, 90 €**.

Le Maire propose au Conseil une délibération qui fixe l'indemnité du Maire à 11% de l'indice brut 1015, celle de chacun des adjoints à 4% du même indice. Les indemnités prendront effet au 30 mars 2014, date de l'élection du Maire et des Adjoints

Délibération adoptée, M. le Maire ne prenant pas part au vote concernant son indemnité, les Adjoints ne prenant pas part au vote concernant celle de chacun des Adjoints.

3^e délibération : Élection de deux électeurs au Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED).

M. Thierry RAILLON et M. Fabrice MANGAULT sont élus à l'unanimité.

4^e délibération : désignation de deux délégués et de leurs suppléants au Syndicat à vocation scolaire de la Gervanne (SIVOS).

À l'unanimité, Mme Josiane GAUTHIER et Mme Cécile MATHIEU sont nommées. À l'unanimité, MM. François LEROY et Serge ALLAIN sont nommés suppléants.

5^e délibération : désignation de deux délégués et d'un suppléant au Syndicat Intercommunal de Télévision (STIV).

M. Thierry RAILLON et M. Dominique RENÉ sont nommés. M. Raphaël CUER est nommé suppléant.

6^e délibération : désignation de 2 délégués titulaires au Syndicat Intercommunal pour la Gestion Mutualisée de l'Assainissement.

M. Franck GENCEL et M. Fabrice MANGAULT sont nommés ; M. François LEROY est nommé suppléant.

7^e délibération : Élections des membres de la Commission Communale d'Action Sociale.

Président : M. le Maire.

Parmi les Conseillers ont élus membres : M. Raymond FARNIER, Mme Cécile MATHIEU, Mme Josiane GAUTHIER.

Parmi les personnalités extérieures, Mme Jeannine RIBIÈRE, Mme Michelle GASCOIN, Mme Kathleen FARNIER (ou Mme Danielle BARNASSON).

8^e délibération : Renouvellement de la Commission d'appel d'offres.

Président : M. José LOTHE, Maire.

Suppléant : M. Raymond FARNIER, 1^{er} adjoint.

Sont élus membres titulaires : M. Fabrice MANGAULT, M. Franck GENCEL, M. Raphaël CUER.

Sont élus membres suppléants : M. Serge ALLAIN, M. François LEROY, M. Dominique RENÉ.

9^e délibération : Délégation au Maire pour prendre toute décision concernant les Marchés publics sans formalités préalables.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Élections des Commissions.

M. le Maire propose aux conseillers d'élire les membres des 5 Commissions.

Commission de la Voirie

Rapporteur : M. Raymond FARNIER.

Membres : Mme Cécile MATHIEU, MM. Raphaël CUER, Franck GENCEL, Thierry RAILLON

Commission Eau et Assainissement

Rapporteur : M. Franck GENCEL.

Membres : M. José LOTHE, Mme Cécile MATHIEU, MM. François LEROY, Thierry RAILLON.

Commission Patrimoine et Travaux

Rapporteur : M. Raymond FARNIER

Membres : MM. José LOTHE, Franck GENCEL, Dominique RENÉ.

Commission des Finances

Rapporteur : M. José LOTHE

Membres : M. Raymond FARNIER, Mme. Cécile MATHIEU, MM. Serge ALLAIN, Thierry RAILLON.

Commission de la Vie Sociale et Culturelle

Rapporteur : Mme Cécile MATHIEU

Membres : M. Serge ALLAIN, Mme Josiane GAUTHIER, M. Dominique RENÉ.

Questions diverses

- M. Le Maire informe le Conseil que, par la loi, il représente de la Commune à la CCVD et que M. Raymond FARNIER est suppléant avec le droit de siéger.

- M. Raymond FARNIER informe le Conseil que les travaux de réfection de l'assainissement dans la descente du cimetière sont sur le point d'être terminés. À ce jour, il ne reste qu'à achever le chantier par la pose du revêtement sur la rue. M. le Maire rappelle que ces travaux ne coûtent rien à la Commune puisque les assurances des entreprises se sont entendues pour prendre en charge ces travaux, rendus nécessaires par des joints défectueux.

- M. le Maire informe le Conseil qu'il représentera la Commune à la Mission Locale

- M. le Maire informe le Conseil que différentes pistes sont étudiées pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires.

- M. le Maire informe le Conseil qu'il a chargé M. Fabrice MANGAULT de veiller à la maintenance de l'informatique de la Mairie et de participer à la rédaction du site www.gervanne-sye.com.

- M. Franck GENCEL informe que deux courses pédestres (un marathon et une course de 100 km.) passeront par Cobonne les 10 et 11 mai. Des volontaires se proposent pour guider les coureurs et leur donner du ravitaillement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 20.

Le Maire,

José LOTHE

Le Secrétaire de la Séance

Cécile MATHIEU